

JKC VERSAILLES

SAISON 2016-17

JUDO

3 salles d'entraînement dans Versailles

Initiation Judo dès 4 ans

Cours spécifiques kata tous les mercredis

JUJITSU

Entraînement également le dimanche à Porchefontaine

Cours adapté aux mal-voyants

KARATE

Cours Body Karaté à De Bange

Cours spécifiques combats



De Bange : 4 rue du Colonel De Bange
Porchefontaine : 63 rue Rémont
Richard Mique : 7bis rue Pierre Lescot

Tél. : 06 23 58 08 41 - Mail : info@jkcv.fr - www.jkcv.fr



JUDO



De Bange

Porchefontaine

Poussinets : nés en 2010, 2011

Mardi	17h30 à 18h30	Odette
Jeudi	17h30 à 18h30	Odette
Samedi	9h30 à 10h30	Damien
Samedi	11h30 à 12h30	Damien

Poussins : nés en 2007, 2008, 2009

Jeudi	18h30 à 19h30	Odette
Samedi	10h30 à 11h30	Damien
Samedi	13h30 à 14h30	Damien

Benjamins : nés en 2005, 2006

Mardi	18h30 à 20h00	Odette
Vendredi	18h00 à 19h30	Xavier
Samedi	14h30 à 15h30	Damien

Minimes : nés en 2003, 2004

Mardi	18h30 à 20h00	Odette
Vendredi	18h00 à 19h30	Xavier
Samedi	14h30 à 15h30	Damien

Cadets et Adultes (15ans et plus)

Vendredi	19h30 à 21h30	Xavier
Samedi	15h30 à 17h30	Damien

Richard Mique

Baby Judo : nés en 2012

Samedi	13h30 à 14h30	Catherine/ Guillaume
--------	---------------	----------------------

Poussinets : nés en 2010, 2011

Samedi	14h30 à 15h30	Catherine/ Guillaume
--------	---------------	----------------------

Poussins : nés en 2007, 2008, 2009

Samedi	15h30 à 16h30	Catherine/ Guillaume
--------	---------------	----------------------

Handicapés

Samedi	16h30 à 17h30	Catherine/ Guillaume
--------	---------------	----------------------

Benjamins et Minimes : nés en 2003, 2004, 2005, 2006

Samedi	17h30 à 18h30	Catherine/ Guillaume
--------	---------------	----------------------

Baby Judo : nés en 2012

Samedi	11h00 à 12h00	Guillaume
Samedi	12h00 à 13h00	Guillaume

Poussinets : nés en 2010, 2011

Lundi (sous réserve)	18h30 à 19h30	Xavier
Mardi	17h30 à 18h30	Catherine
Mercredi	12h30 à 13h30	Benoit
Mercredi	13h30 à 14h30	Benoit
Samedi	9h00 à 10h00	Guillaume
Samedi	10h00 à 11h00	Guillaume

Poussins : nés en 2007, 2008, 2009

Lundi (sous réserve)	18h30 à 19h30	Xavier
Mardi	17h30 à 18h30	Catherine
Mardi	18h30 à 19h30	Catherine
Mercredi	14h30 à 15h30	Benoit
Vendredi	17h00 à 18h00	Catherine
Samedi	13h30 à 14h30	Guillaume
Samedi	14h30 à 15h30	Guillaume

Benjamins : nés en 2005, 2006

Mardi	18h30 à 19h30	Catherine
Mercredi	15h30 à 16h30	Benoit
Vendredi	18h00 à 19h30	Catherine
Samedi	15h30 à 16h30	Guillaume

Minimes : nés en 2003, 2004

Mercredi	15h30 à 16h30	Benoit
Vendredi	18h00 à 19h30	Catherine
Samedi	15h30 à 16h30	Guillaume

Cadets et Adultes

Lundi	19h30 à 21h30	Xavier
Mercredi	19h30 à 21h30	Xavier

Pour tous : cours Kata

Mercredi (tous les mercredis)	18h30 à 19h30	Xavier
-------------------------------	---------------	--------

JU-JITSU



Porchefontaine

Adultes - 15 ans et plus

Mardi	19h30 à 21h00	Joël
Samedi	16h30 à 18h00	Kenny
Samedi	18h00 à 19h30	Kenny
Dimanche	10h30 à 12h30	Benjamin

Le bureau

Président	Erik Mingasson
Vice-Président	Louis Serville
Vice-Président adjoint	Raphael Benazet
Trésorier	François Hue
Secrétaire	Daniel Girard
Coordination & com	Daniel Chézeaux
Coordination Ju Jitsu	Philippe Dejean

Informations et inscriptions - Patricia MINGASSON : 06 23 58 08 41

Comment adhérer ?

Un dossier complet d'inscription comprend :

- le formulaire d'inscription entièrement complété,
- un certificat médical,
- deux photos d'identité,
- le règlement de la ou des licences, des cotisations et de tout éventuel arriéré de paiement.

Le formulaire d'inscription peut-être téléchargé sur le site web du club (www.jkcv.fr) ou obtenu auprès du club.

Le certificat médical est strictement obligatoire. Il doit être établi par un médecin et clairement indiquer l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des disciplines choisies. Cette mention doit être complétée le cas échéant par la mention "apte à ou aux disciplines choisies en compétition". Pour les judokas et les karatekas, le passeport sportif devra de même être rempli avec cette mention, daté, signé et tamponné par le médecin.

Tarifs Saison 2016-2017

Renouvellement de licence	Judo FFJDA	Karaté FFKAMA	Karaté FFKAMA +Cocatre	Ju jitsu - 18 ans	Ju Jitsu + 18 ans
Licence	37 €	36 €	56 €	16 €	26,50 €
Cotisation	275 €	275 €	275 €	275 €	275 €
En 1 chèque	312 €	311 €	331 €	291 €	301,50 €
En 3 chèques	1 ^{er} chèque 132 €	1 ^{er} chèque 131 €	1 ^{er} chèque 151 €	111 €	121,50 €
	2 et 3 ^{ème} chèques 100 €	2 et 3 ^{ème} chèques 100 €	2 et 3 ^{ème} chèques 100 €	100 €	100 €

Nouveaux adhérents	Judo FFJDA	Karaté FFKAMA	Karaté FFKAMA +Cocatre	Ju jitsu - 18 ans	Ju Jitsu + 18 ans
Licence	37 €	36 €	56 €	16 €	26,50 €
Passeport sportif	8 €	20 €	20 €		
Cotisation	275 €	275 €	275 €	275 €	275 €
En 1 chèque	320 €	331 €	351 €	291 €	301,50 €
En 3 chèques	1 ^{er} chèque 140 €	1 ^{er} chèque 151 €	1 ^{er} chèque 171 €	111 €	121,50 €
	2 et 3 ^{ème} chèques 100 €	2 et 3 ^{ème} chèques 100 €	2 et 3 ^{ème} chèques 100 €	100 €	100 €

pour plus
d'information
www.jkcv.fr
f JKC VERSAILLES

Les professeurs

Judo	Xavier Françon
	Guillaume Cadot
	Odette Françon
	Damien Antoine
	Catherine Meulle
	Benoit Collet
Ju-jitsu	Joël Marodon
	Benjamin Comeau
	Kenny Bourgeois
Karaté	Thierry Brest
	Daniel Chézeaux
	André Dessemme

KARATE



De Bange

Porchefontaine

Karaté enfants : 8 à 12 ans

Lundi	17h30 à 18h30	Thierry
-------	---------------	---------

10 ans et plus

Lundi	18h30 à 19h30 (combats)	Thierry
Mercredi	17h15 à 18h15	Thierry

Cadets et adultes

Lundi	19h30 à 21h30	André
Mardi	20h00 à 21h30	Daniel

Body Karaté Adultes

Mercredi	18h15 à 19h15	Thierry
----------	---------------	---------

De 8 à 10 ans

Jeudi	17h30 à 18h30	Thierry
-------	---------------	---------

11 ans et plus

Jeudi	18h30 à 19h30	Thierry
-------	---------------	---------

Cadets et Adultes

Jeudi	19h30 à 21h30	André
-------	---------------	-------

La cotisation annuelle est ramenée à 200€ à partir du 2^{ème} adhérent de la même famille (parents, enfants vivants sous le même toit).

Une licence fédérale est nécessaire par discipline pratiquée, la licence constituant une assurance.

L'inscription est annuelle. Le règlement est effectué lors de l'inscription sous forme d'un ou trois chèques libellés à l'ordre du JKC Versailles. Un reçu remis en contre-partie atteste du règlement.

En cas de paiement par trimestre, le deuxième chèque sera encaissé le 15 janvier 2017, le troisième le 15 avril 2017.